

Le Centre Juridique Franco-Allemand CJFA, qui a fêté fin 2015 ses 60 ans d'existence, consolide ses formations en droit pour assurer les 2 premières années d'un cursus d'excellence que les étudiants poursuivent ensuite notamment dans l'Université de Metz Paul Verlaine (désormais intégrée à l'[UNIVERSITE DE LORRAINE](http://www.univ-lorraine.fr) / T : 03.54.50.54.00) mais aussi dans celles de Trèves, Paris II, Munich ou Berlin. Basée à Sarrebruck, cette émanation de l'Université de Sarre, a déjà accueilli 1.800 élèves. Outre les doubles licences, l'établissement ouvre aux étudiants et aux adultes étrangers des Diplômes d'études en langue française (Delf) et les Diplômes approfondis de langue française (Dalf) délivrés par l'Education nationale et reconnus à l'international. Le CJFA compte s'ouvrir prochainement à d'autres métiers juridiques. L'organisme est agréé en 2015 par La Bundesnotarkammer (chambre fédérale des notaires) et le Conseil supérieur du notariat français pour assurer la formation des notaires français et allemands au droit du pays voisin. www.univ-lorraine.fr